

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- Mme Gwenaëlle Grovonius (PS) au vice-premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste sur « l'avenir du Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA) » (n°57)
- Mme Anne Dedry (Ecolo-Groen) au vice-premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste sur « les moyens de garantir la sécurité alimentaire »
(développées en réunion publique de la commission des Relations extérieures du 8 juillet 2015)

Trois motions ont été déposées (MOT 54 057/001)

- une motion de recommandation par Philippe Blanchart (PS), Stéphane Crusnière (PS) et Gwenaëlle Grovonius (PS)
- une motion de recommandation par Anne Dedry (Ecolo-Groen)
- une motion pure et simple par Rita Bellens (N-VA), Jean-Jacques Flahaux (MR), Nele Lijnen (Open VLD), Peter Luykx (N-VA), Els Van Hoof (CD&V) et Tim Vandendriessche (Open VLD)

La motion pure et simple est adoptée par 82 voix contre 62

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Philippe Blanchart (PS) au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales sur « l'exigence de critères éthiques dans la sélection des pays hôtes d'événements internationaux comme la Coupe du Monde » (n°51)
(développée en réunion publique de la commission des Relations extérieures du 8 juillet 2015)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 051/001)

- une motion de recommandation par Philippe Blanchart (PS) et Gwenaëlle Grovonijs (PS)
- une motion pure et simple par Tim Vandenput (Open VLD), Jean-Jacques Flahaux (MR), Sarah Claerhout (CD&V), Nele Lijnen (Open VLD) et Peter Luykx (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 83 voix contre 62